

BSI SAM International Private Banking

Société Anonyme Monégasque

au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 1, avenue Saint-Michel - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(en euros)

Actif	2005	2004
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	12 096 929	10 138 816
Créances sur les établissements de crédit.....	532 823 370	510 982 190
Opérations avec la clientèle.....	51 064 833	49 800 005
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	140 320
Participations et titres détenus à long terme.....	249 850	100 000
Immobilisations incorporelles	3 629 378	4 344 761
Immobilisations corporelles	644 624	894 457
Autres actifs	5 291 372	3 712 513
Comptes de régularisation	856 336	1 058 268
Total de l'actif.....	606 656 692	581 171 330
Passif	2005	2004
Dettes envers les établissements de crédit	11 150 265	4 072 329
Opérations avec la clientèle.....	551 152 799	535 204 751
Autres passifs.....	860 048	652 473
Comptes de régularisation	3 424 040	2 799 001
Provisions pour risques et charges	4 410 130	3 068 890
Dettes subordonnées	12 513 472	12 513 472
Fonds pour risques bancaires généraux.....	3 239 044	3 324 044
Capitaux Propres hors FRBG	19 906 894	19 536 370
Capital souscrit.....	10 000 000	10 000 000
Réserves	5 194 440	5 156 115
Report à nouveau	4 341 930	3 613 763
Résultat de l'exercice	370 524	766 492
Total du passif	606 656 692	581 171 330

HORS-BILAN

	2005	2004
Engagements donnés		
Engagements de financement	57 166 341	50 522 093
Engagements de garantie	32 453 216	10 506 924
Engagements reçus		
Engagements de garantie	2 769 132	3 389 206

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005

(en euros)

	2005	2004
Intérêts et produits assimilés	16 800 481	11 723 076
Intérêts et charges assimilées	(11 457 816)	(7 541 861)
Commissions (produits).....	13 198 716	12 371 680
Commissions (charges).....	(446 839)	(434 310)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	5 750 646	6 369 610
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement.....	33 197	0
Autres produits d'exploitation bancaire	771 684	876 852
Autres charges d'exploitation bancaire	(1 190 792)	(751 413)
Produit net bancaire	23 459 277	22 613 634
Charges générales d'exploitation	19 976 225	19 754 704
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 363 131	1 530 700
Résultat brut d'exploitation	2 119 921	1 328 230
Coût du risque	(6 674)	(432 185)
Résultat d'exploitation	2 113 247	896 045
Résultat courant avant impôt	2 113 247	896 045
Résultat exceptionnel.....	(1 642 488)	(151 365)
Impôt sur les bénéfices	185 235	383 188
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	85 000	405 000
Résultat Net	370 524	766 492

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2005

1 - Principes comptables et méthodes appliqués

1.1 Introduction

Les états financiers de la BSI SAM International Private Banking sont établis en accord avec la réglementation applicable aux établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions franco-monégasques et du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire.

1.2 Présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux dispositions prévues pour l'établissement des états annuels et tient compte de l'évolution de l'activité survenue suite à l'agrément de la BSI 1873 Monaco, en qualité de Banque, le 21 mars 1995.

1.3 Principes et méthodes comptables

a. Conversion des comptes libellés en devises

- Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Risque de crédit

Le risque de crédit est géré dans le respect du CRB 2002-03 du 12 décembre 2002.

- Les concours accordés aux clients sont essentiellement des crédits à court terme liés à l'activité de gestion de patrimoine, et l'acceptation d'un dossier de crédit est inhérent à la constitution d'un gage de monnaie et de valeurs mobilières (article 2 alinea 13 et 59 à 61-1 du Code de Commerce Monégasque). La banque utilise un système de «rating» (1 à 5) basé pour l'appréciation du risque sur la valeur du nantissement ou des garanties reçues et le montant des concours accordés.

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultats.

d. Portefeuille titres

- Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations égales à 10 % au moins du capital des sociétés émettrices et sont enregistrés pour leur valeur d'acquisition.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur coût historique.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique	de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels	de 5 à 7 ans
- aménagements.....	de 7 à 10 ans

f. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est calculé au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

2 - Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2005	2004
Total de l'actif en devises	188.967	192.851
Total du passif en devises	187.243	193.169

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2005	5.980	3.921
Mouvements de l'exercice.....	118	280
Montants bruts au 31 décembre 2005	6.098	4.201
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice.....	2.469	3.556
Montants nets au 31 décembre 2005	3.629	645
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2005	833	530

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros)	2005	2004
Opérations avec la clientèle (actif)		
- Encours sains.....	50.897	49.405
- Encours douteux nets de provisions.....	66	63

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros)	2005	2004
Actif		
- Créances sur les Etablissements de crédits	865	749
- Créances sur la Clientèle.....	102	331
Passif		
- Dettes envers les Etablissements de crédit	44	12
- Dettes envers la Clientèle.....	492	634
- Dettes sur emprunts subordonnés	313	313

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros)	2005	2004
Actif		
Comptes de règlement relatifs aux titres	4.168	2.706
Débiteurs divers	1.124	1.006
Total	5.292	3.712
Passif		
Créditeurs divers	860	652
Total	860	652

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2005	2004
Actif		
Compte d'ajustement sur devises	256	445
Charges constatées d'avance	595	576
Produits à recevoir	5	37
Total	856	1.058
Passif		
Charges à payer	3.424	2.799
Total	3.424	2.799

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2005	Dotations de l'exercice	Reprise de provisions	Montant au 31.12.2005
Provisions pour pertes et charges	3.069	2.587	1.246	4.410
Fonds pour risques Bancaires Généraux	3.324	1.000	1.085	3.239

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de € 3.964 M, de provisions pour risques liés à la gestion de la clientèle.

Le fond pour risques bancaires généraux créé conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2005	Mouvements de l'exercice	Montant au 31.12.2005
Capital	10.000		10.000
Réserve statutaire	673	38	711
Autres réserves	4.483		4.483
Report à nouveau	3.614	728	4.342
Total	18.770	766	19.536

Les fonds pour risques bancaires généraux sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

Le capital de la société est divisé en 50.000 actions de euros 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI 1873 S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2005, les réserves statutaires seront portées à € 730 k et le report à nouveau à € 4.694 k. Les fonds propres seront ainsi augmentés de € 371 k.

10 - Emprunt subordonné à durée indéterminée

Un contrat d'emprunt subordonné à durée indéterminée a été signé entre notre maison-mère et nous-mêmes pour un montant de euros 12.200 M. Conformément à l'article 4 c) du Règlement 90-02 modifié du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif aux fonds propres, ce dernier peut être intégré dans les fonds propres complémentaires sans toutefois excéder le montant des fonds propres de base.

11 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2005	2004
Créances sur les Etablissements de crédit.....	522.598	506.778
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	11.106	4.061
Dettes sur emprunts subordonnés.....	12.200	12.200

12 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme	446.051	20.813		466.864
Créances sur la clientèle à terme.....	3.014	8.700	173	11.887
Dettes envers les établissements de crédit à terme	1.051	10.055		11.106
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	450.585	7.198		457.783

13 - Commissions et gains sur opérations de portefeuille de négociation

(en milliers d'euros)	2005	2004
Produits		
Commissions sur titres gérés.....	12.803	11.969
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	97	110
Autres commissions sur opérations avec la clientèle.....	299	293
Gains sur opérations de change et arbitrage.....	3.530	4.363
Total produits.....	16.729	16.735
Charges		
Commissions sur opérations de titres.....	378	375
Charges sur prestation de services financiers.....	69	60
Total charges.....	447	435

14 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2005	2004
Salaires, traitements et indemnités.....	6.217	5.503
Charges sociales et autres frais de personnel.....	1.575	1.478
Total.....	7.792	6.981

Au 31 décembre 2005, l'effectif se compose de 55 personnes dont 32 cadres.

15 - Engagements de hors-bilan (en milliers d'euros)	2005	2004
Engagements donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	57.166	50.522
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	152	411
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	32.301	10.096
Total	89.619	61.029
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	2.769	3.389
Total	2.769	3.389

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003 pour les exercices 2003, 2004, 2005.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève..... 606.656.692 €

* Le compte de résultat fait
apparaître un bénéfice net de 370.524 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges

et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2005 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2005 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 9 mars 2006.

André GARINO

Commissaire aux Comptes

Claude PALMERO

Commissaire aux Comptes

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la BSI SAM International Private Banking, 1, avenue Saint-Michel à Monaco.